

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 11 (1866)
Heft: (6): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

SUPPLÉMENT MENSUEL

DE LA

REVUE MILITAIRE SUISSE

Lausanne, le 19 Mars 1866.

Supplément au n° 6 de la Revue.

SOMMAIRE. — Essais de tir avec le fusil d'infanterie nouveau modèle, avec planche (¹) (suite.) — Prestations et avantages de la cavalerie dans les différents cantons. — Sur l'artillerie rayée de gros calibre (suite).

ESSAIS DE TIR AVEC LE FUSIL D'INFANTERIE NOUVEAU MODÈLE (²).

(Suite.)

Table des hausses du fusil d'infanterie, observées aux distances de 400, 600, 800 et 1000 pas.

(R — r et l à l'ordonnance.)

N°	FUSIL.	Calibre.	Projectile.	Hausses réduites au point d'impact moyen pour			
				400 pas.	600 pas.	800 pas.	1000 pas.
6.	normal.		coulé.	3"83	5"92	8"74	12"67
7.	»		»	4.37	6.60	9.01	12.35
27.	»		»	3.89	6.22	8.87	11.84
31.	»		»	4.50	6.70	9.30	12.90
2.	»		»	3.91	6.20	8.60	11.70
18.	»		»	4.20	6.60	9.00	12.35
40.	»		»	3.66	6.20	8.95	12.10
51.	»		»	3.60	6.00	8.90	12.30
Avec 8 fusils.		Moyenne		4.00	6.30	8.92	12.27

(¹) Par le fait d'une erreur de l'expédition du Journal, la planche a déjà été adressée à nos abonnés avec le dernier numéro de la *Revue* (n° 5).

(²) Rappelons que le nouveau fusil dont il est ici question est le modèle du 24 décembre 1863, et qu'il est destiné à toute l'infanterie de ligne, chasseurs et fusiliers. Les carabiniers conservent leur carabine.

Le dit fusil a une longueur de 6 pieds 2 pouces avec la baïonnette, et de 4 pieds 6 pouces sans baïonnette ; il pèse 9 livres 3/4 avec la baïonnette, et 9 livres sans baïonnette. La lame de la baïonnette a 16 pouces de longueur ; elle est quadrangulaire. L'arrangement de la baguette est tel qu'il n'y a plus besoin de la retourner pour la charge. Les garnitures et le canon sont bronzés extérieurement. Le canon en acier fondu, a le même calibre que le fusil de chasseur, modèle 1856, et la carabine fédérale, modèle 1864, soit 35"". Les rayures sont aussi au nombre de 4, d'une largeur égale à celle des champs et d'une spirale faisant un tour sur 27 pouces. Le poids de la balle est de 18,7 gr. et celui de la charge de poudre de 4 gr. Ce fusil, fabriqué en Suisse, est payé par la Confédération au prix de 78 fr. la pièce.